

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Soixante-dix-septième session**  
**Genève, 2 – 6 juin 2025**

RAPPORT

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

## INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa soixante-dix-septième session du 2 au 6 juin 2025. Étaient présents MM. David Kanja (président), Kamlesh Vikamsey (vice-président), German Deffit, Jian Guan, Danil Kerimi, Bert Keuppens et Igors Ludboržs.

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

./.  
./.  
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour de sa session tel que proposé, qui figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des documents de la session figure à l'annexe II.

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE**

4. Le président a informé l'OCIS des faits nouveaux survenus depuis la session précédente, en particulier en ce qui concernait les questions découlant des délibérations antérieures. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur l'état d'avancement des enquêtes en cours dans le cadre de son mandat.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

5. En l'absence du Directeur général et du sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion, l'OCIS a reçu des informations actualisées de la part de la directrice du Département des finances et de la planification des programmes (contrôleur), notamment sur les résultats de l'OMPI pour 2024 et les perspectives pour l'exercice biennal 2026 – 2027. Il a été indiqué que les résultats escomptés pour 2024 étaient en bonne voie et que l'année s'achevait sur un excédent. Des progrès ont été soulignés pour les quatre piliers stratégiques, notamment : un engagement renforcé auprès de publics plus larges tels que les PME et les jeunes; des outils améliorés tels que "IP Alert"; et des améliorations significatives de l'expérience client grâce à la communication numérique et aux stratégies axées sur les données. Les différentes plateformes de l'OMPI et ses campagnes sur les réseaux sociaux ont touché un nombre important d'utilisateurs et de nombreuses personnes ont bénéficié d'initiatives en matière d'apprentissage et d'entrepreneuriat.

6. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur le programme pour l'exercice biennal 2026-2027, qui prévoyait la poursuite de l'appui en faveur du développement de l'écosystème de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, la mise en place du Fonds d'accélération pour le développement, des gains de productivité grâce à l'intelligence artificielle et l'intensification du Programme mondial pour l'autonomisation des entrepreneurs.

7. L'OCIS a également été informé du fait que l'OMPI suivait l'évolution de la situation dans le cadre de l'Initiative ONU80. Compte tenu des difficultés financières actuelles au sein du système des Nations Unies, l'OMPI continue de partager de bonnes pratiques et d'aider d'autres institutions en fournissant, entre autres, des outils de traduction et en participant aux discussions relatives à l'harmonisation.

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE**

8. L'OCIS a examiné les points suivants : i) l'état d'avancement des enquêtes; ii) le Rapport d'activité de la DSI relatif à la supervision interne; iii) l'établissement de l'avis de la DSI sur les contrôles internes, qui comprenait des rapports sur le Département des technologies de l'information et de la communication, la Division de la sécurité et de l'assurance informatique, le Centre international de calcul des Nations Unies (CIC) et les prestataires de services en nuage. L'OCIS a également examiné des rapports sur : i) l'examen des processus opérationnels du Centre d'arbitrage et de médiation; ii) le Programme de l'OMPI en faveur de l'engagement des jeunes; iii) l'audit de cybersécurité concernant deux composantes des systèmes informatiques de l'OMPI; et iv) un document de clarification concernant la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement.

### *Enquêtes*

9. L'OCIS a fait le point sur les questions relatives aux enquêtes. Au 28 mai 2025, sept enquêtes étaient en cours, dont cinq faisaient l'objet d'une évaluation préliminaire et deux d'une enquête complète. Parmi les enquêtes en cours, trois ont été enregistrées en 2024 et quatre en 2025. Aucune enquête n'a été clôturée depuis la précédente session de l'OCIS.

10. L'OCIS a également pris note d'une décision récente rendue par le Tribunal administratif de l'OIT dans une affaire concernant un ancien fonctionnaire de l'OMPI et est convenu qu'il serait utile que le Secrétariat de l'OMPI examine et traite de manière structurée les enseignements tirés de cette décision, dans la mesure où elle a trait aux politiques et procédures existantes.

### *Rapport d'activité relatif à la supervision interne*

11. L'OCIS a examiné le rapport d'activité de la DSI couvrant les activités de supervision menées depuis sa 76<sup>e</sup> session. Il ressort de ce rapport que le plan de supervision pour 2024 a été mis en œuvre à 95%. En outre, neuf rapports d'audit ont été publiés depuis la précédente session de l'OCIS et une évaluation préliminaire ainsi qu'un examen de pré-évaluation ont été achevés. Deux recommandations d'audit ont été émises et six ont été clôturées. Aucune enquête n'a été clôturée au cours de la période considérée. Les évaluations externes de la qualité de 2025 pour les fonctions d'audit et d'enquête internes devraient également être conduites au cours du quatrième trimestre.

12. Il ressort du rapport que la DSI continue de suivre l'état d'avancement des recommandations ouvertes, d'appuyer la formation du personnel, d'encourager la formation professionnelle continue et d'entretenir une collaboration active avec les membres des réseaux de supervision de l'ONU. Le processus de recrutement pour certains postes clés est en cours, notamment ceux de chef de la Section d'évaluation et de chef de la Section des enquêtes.

### *Établissement de l'avis de la DSI sur le contrôle interne*

13. L'OCIS a été informé de l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la formulation par la DSI d'un avis global sur le contrôle interne. Des progrès ont été accomplis dans la compréhension par la DSI d'un certain nombre de domaines, notamment la gouvernance, la gestion des risques et les technologies de l'information et de la communication. Cet exercice devrait s'achever en 2026.

*Examen des processus opérationnels du Centre d'arbitrage et de médiation*

14. L'OCIS a examiné le rapport final de la DSI sur l'examen des processus opérationnels du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il ressort de cet examen que les processus sont bien structurés et que les mécanismes d'administration des dossiers et de service à la clientèle sont efficaces. Certaines pistes ont été mises en évidence pour améliorer l'efficacité des processus, notamment grâce à l'automatisation, à l'amélioration de la gestion des connaissances et au renforcement des pratiques en matière de documentation. Le rapport soulignait également la nécessité de disposer d'indicateurs de performance plus clairs et d'améliorer l'intégration des mesures de contrôle de qualité. La direction a accepté toutes les recommandations et pris des mesures pour mettre en œuvre des améliorations conformes aux conclusions du rapport.

*Programme en faveur de l'engagement des jeunes*

15. L'OCIS a examiné le rapport final de la DSI relatif à l'examen du programme en faveur de l'engagement des jeunes, dans lequel sont évalués les efforts que l'OMPI déploie pour faire participer les jeunes à son mandat et à ses activités. De l'avis de la DSI, les pratiques en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle ont été conçues de manière adéquate et fonctionnent efficacement pour fournir l'assurance raisonnable que, dans l'ensemble, les résultats escomptés dans le domaine considéré devraient être atteints. Il ressort de cet examen que l'OMPI a mis en œuvre avec succès de multiples initiatives destinées aux jeunes et a recommandé un certain nombre d'améliorations que le Secrétariat a acceptées.

*Audit de cybersécurité concernant deux composantes des systèmes informatiques de l'OMPI*

16. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur l'audit de cybersécurité concernant deux composantes des systèmes informatiques de l'OMPI, qui a été réalisé par un expert externe pour le compte de la DSI. L'audit comprenait un test de pénétration externe de type "boîte noire" et des tests internes, ainsi que des analyses de vulnérabilité, un audit de configuration et des activités d'ingénierie sociale. Au vu des résultats du test de pénétration externe de type "boîte noire", le niveau de sécurité du périmètre audité au sein de l'OMPI contre les menaces externes a été jugé "satisfaisant". Du point de vue des menaces internes, le niveau de sécurité du périmètre audité au sein de l'OMPI a été jugé "modéré à élevé". Ce résultat s'explique par des problèmes de configuration, entre autres. Les vulnérabilités liées aux menaces internes n'ont été mises en évidence qu'après avoir accordé un niveau élevé d'accès à l'expert externe. Les conclusions ont mis en évidence des vulnérabilités, et des recommandations ont été examinées et ont recueilli l'assentiment de la direction.

17. L'OCIS a conseillé au Secrétariat d'élaborer et de lui présenter un plan d'action complet. Il a également débattu de la nécessité de mettre à disposition les observations formelles et les plans d'action, ainsi que toutes les conclusions de l'audit qui lui sont soumises pour examen, afin de pouvoir prendre connaissance des conclusions, des recommandations et des mesures à mettre en œuvre pour donner suite au rapport.

*Document de clarification concernant la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement*

18. L'OCIS a examiné un "document de clarification" concernant la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement, qui a été établi entre les mois de mars et de mai 2025. Ce document confirmait que les fonctions de la division sont conformes à son mandat de secrétariat du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP). Tous les projets relevant du Plan d'action pour le développement ont fait l'objet d'un

suivi dans le cadre de sessions semestrielles, et des rapports sur l'état d'avancement ont été présentés aux États membres et ont fait l'objet d'une évaluation externe une fois achevés. La DSI a également indiqué qu'une évaluation indépendante complète de l'assistance technique de l'OMPI dans le cadre du Plan d'action pour le développement avait été achevée en 2024 et que les conclusions et recommandations avaient été examinées à la trente-troisième session du CDIP, tenue en décembre 2024. Les plans d'action que le Secrétariat a proposés ont également été examinés à la trente-quatrième session du CDIP, tenue en mai 2025. Les délibérations se poursuivront à la trente-cinquième session du CDIP, prévue en décembre 2025.

19. Au cours de la discussion, il a été indiqué que le Corps commun d'inspection (CCI) procéderait prochainement à un examen des fonctions d'évaluation décentralisées dans l'ensemble des institutions des Nations Unies en 2025. Compte tenu de l'évaluation de l'assistance technique de l'OMPI prévue pour 2024, des délibérations en cours au sein du CDIP et de l'examen à venir du CCI, auquel la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement participera, il a été considéré qu'une évaluation à part entière de la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement par la DSI n'était pas nécessaire à ce stade. L'OCIS continuera de chercher à déterminer s'il existe des synergies entre les évaluations menées par la DSI et par le CDIP.

*Séance privée*

20. L'OCIS s'est réuni en séance privée avec la directrice de la DSI.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE SUPERVISION EN SUSPENS (Y COMPRIS LES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION)**

21. L'OCIS a examiné l'état d'avancement des recommandations de supervision en suspens. Au 27 mai 2025, 19 recommandations de supervision étaient ouvertes, y compris de la DSI et du vérificateur externe des comptes. Des progrès importants ont été accomplis au fil des ans dans la mise en œuvre des recommandations en suspens. À la fin de la période considérée, sept recommandations étaient en suspens, soit en cours d'application, soit en cours d'examen.

22. L'OCIS a également examiné l'état d'avancement des recommandations du CCI en suspens, dont le Secrétariat continue d'assurer le suivi.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS FINANCIERS : RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS POUR 2024**

23. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur le Rapport financier annuel et les états financiers pour 2024 de l'OMPI, qui ont été vérifiés. L'OCIS a félicité le Secrétariat pour l'exhaustivité des états financiers, des informations fournies et des notes connexes.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PLACEMENTS ET RÉVISIONS DES DIRECTIVES**

24. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur le cadre de gouvernance de l'OMPI en matière de placements. Ce cadre met l'accent sur le renforcement de la surveillance des risques, sur la clarification du rôle du Comité consultatif de l'OMPI pour les placements et sur l'amélioration du suivi du rendement et de l'établissement de rapports sur celui-ci. L'OCIS a indiqué qu'il pourrait être mieux rendu compte du pouvoir de décision dans le cadre de gouvernance.

25. Le Secrétariat a indiqué qu'il avait continué de renforcer le cadre de gouvernance de l'OMPI en recrutant une nouvelle ressource et en établissant des lignes directrices en matière de placements afin de mieux aider le Comité consultatif pour les placements. En outre, la DSI procédera à un audit de la Section de la trésorerie au troisième trimestre de 2025. L'OCIS a formulé des observations sur la portée proposée de l'audit. Une nouvelle étude sur la gestion des actifs et des passifs est en cours de finalisation; elle sera déterminante pour l'affectation d'actifs au régime d'assurance maladie après la cessation de service de l'OMPI.

26. L'OCIS a également débattu de la nécessité de revoir la politique en matière de placements, y compris la répartition des actifs entre les actions, les obligations et l'immobilier suisse, compte tenu de l'incertitude sur les marchés financiers et des perspectives économiques, y compris l'inflation potentielle et d'autres risques financiers.

#### **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES : RAPPORT D'AUDIT DÉTAILLÉ ET OPINIONS D'AUDIT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES**

27. L'OCIS a examiné le rapport d'audit final 2024 du vérificateur externe des comptes, le rapport d'audit détaillé et les opinions d'audit connexes présentés par le Conseil d'audit de l'Indonésie, en présence du Secrétariat. Il a relevé que le vérificateur externe des comptes avait formulé des opinions d'audit sans réserve sur les états financiers et la régularité de l'OMPI. L'opinion relative aux états financiers confirme que l'OMPI a respecté les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les vérificateurs externes des comptes ont également formulé trois recommandations. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations.

28. L'OCIS a indiqué que les vérificateurs externes des comptes avaient effectué des audits sur l'exécution des activités menées au sein de quatre divisions de l'OMPI et avaient émis une lettre à la direction assortie de cinq recommandations. Il a remercié les vérificateurs externes des comptes pour leur travail approfondi et de grande qualité.

29. L'OCIS s'est également réuni en séance privée avec le vérificateur externe des comptes.

#### **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027**

30. Le programme de travail et budget proposé pour l'exercice biennal 2026-2027 a été présenté à l'OCIS; établi dans un contexte d'incertitude économique, il fait état d'une légère baisse anticipée des recettes par rapport aux estimations pour 2024-2025 et d'une légère augmentation anticipée des dépenses.

#### **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DU RISQUE DE FRAUDE**

31. L'OCIS a reçu des informations sur les résultats de l'évaluation des risques de fraude effectuée par un expert externe, qui couvrait des domaines tels que les achats, les voyages, les prestations et les droits, la trésorerie et les opérations bancaires, l'analyse du processus de la commande à l'encaissement et les politiques en matière de dons. Aux fins de l'évaluation, des analyses de données, des entretiens et des examens de politiques ont été menés en appliquant une matrice des risques résiduels mesurant à la fois la probabilité et l'impact. Parmi les risques élevés recensés figurent l'hameçonnage ciblé, les faux prestataires et les conflits d'intérêts dans les décisions relatives à la propriété intellectuelle.

L'expert a formulé des recommandations, notamment une amélioration de la sensibilisation, des mécanismes de contrôle des systèmes et de la qualité des données.

32. L'OCIS a noté que l'exposition au risque de fraude au sein de l'OMPI est relativement limitée. En réponse à l'évaluation du risque de fraude, l'OMPI a mis au point un plan d'action afin d'intégrer les conclusions de l'expert dans son cadre de gestion globale des risques. Les contrôles internes seront encore renforcés grâce au nouveau système ERP en vue d'améliorer l'analyse des données et leur rapprochement entre les plateformes. Le Secrétariat a réaffirmé son engagement à atténuer les risques en amont et à continuer d'améliorer les mécanismes de prévention de la fraude. L'OCIS a également examiné les points que la DSI avait relevés et la nécessité connexe de mettre en place des plans d'atténuation pour les risques liés aux prestations au personnel et aux achats.

#### **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES DE L'ORGANISATION (ERP)**

33. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur le projet de transformation du Système de gestion de l'information administrative (AIMS), qui prévoit le passage du système ERP existant de l'OMPI à une solution moderne de logiciel en tant que service en nuage. Les activités de la phase I du projet devraient être achevées au troisième trimestre de 2025 et comprennent la sélection des prestataires, l'examen des processus opérationnels et la mise en place de plateformes d'intégration. La phase II est déjà en cours et couvre les systèmes de gestion du capital humain, de paie, de finance, d'achats et de voyages. Le coût total du projet, qui devrait être achevé en 2028, est estimé à 21,1 millions de francs suisses. Pour 2025, le coût du projet est estimé à 4,8 millions de francs suisses.

34. Le système ERP devrait permettre de rationaliser les processus essentiels, d'améliorer l'établissement de rapports et d'accroître les capacités d'intégration entre les différentes fonctions. L'accent a été fortement mis sur la minimisation des personnalisations, le principe directeur étant d'adopter et non d'adapter. L'OCIS a relevé qu'un registre des risques avait été établi et a examiné la nécessité de procéder à des évaluations indépendantes du contrôle de qualité.

#### **POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES**

35. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur l'initiative de l'OMPI en matière de gouvernance et de gestion des données, en soulignant les progrès accomplis depuis 2024. L'évaluation a mis en évidence des lacunes en matière de maîtrise des données et de maturité de la gouvernance des données. Au titre des mesures en cours de mise en œuvre, un cadre de gouvernance des données devrait être mis en place, des responsables de la gestion des données devraient être déployés de manière stratégique dans tous les secteurs, et la qualité, la propriété et la responsabilité des données devraient être considérées comme des priorités. L'OCIS a débattu de la nécessité pour l'OMPI de commencer à recenser et à consigner les éléments relatifs à la gouvernance des données, y compris à leur gestion. Des efforts sont en cours pour améliorer la gestion des clients et des métadonnées, ainsi que les pratiques de classement des données, et intégrer les rôles de gouvernance dans les opérations. Le but de cette initiative est de favoriser une meilleure maîtrise des données au sein de l'Organisation et d'appuyer la prise de décisions fondée sur des éléments probants.

#### **POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACHATS**

36. L'OCIS a examiné des informations actualisées au mois de mai 2025 sur les activités de l'OMPI en matière d'achats et a noté que le volume d'achats a augmenté en 2024. Des mises à jour importantes du cadre réglementaire sont en cours, notamment des propositions

de modification des seuils, des délais de soumission et du manuel des achats. L'OCIS s'est penché sur la nécessité de veiller à ce que l'environnement de contrôle demeure efficace après la mise en œuvre des propositions. À la fin du mois de mai 2025, aucune recommandation ouverte de la DSI ne concernait la Section des achats. La stratégie en matière d'achats pour l'avenir met l'accent sur le renforcement de la conformité, l'approvisionnement stratégique et la poursuite du perfectionnement du cadre réglementaire.

**POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE :  
INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE  
TRAVAIL 2025 ET RAPPORT ANNUEL 2024**

37. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur la mise en œuvre du programme de travail 2025 et le rapport annuel 2024 du Bureau de la déontologie, ainsi que des propositions de modification de l'ordre de service contenant son mandat.

38. En 2024, le Bureau de la déontologie a répondu à 188 demandes de conseils liés à l'éthique, marquant une tendance continue à la hausse, la majorité concernant des activités extérieures (37,8%), des questions relatives au lieu de travail (25,5%) et des normes de conduite (12,2%). Les activités de sensibilisation ont été suivies par plus de 550 membres du personnel et le taux d'achèvement de la formation obligatoire sur l'éthique et l'intégrité s'élevait à 96%. Deux plaintes formelles pour représailles ont été examinées, mais aucune ne remplissait les conditions nécessaires pour donner lieu à une enquête plus approfondie. Trois plaintes formelles pour représailles ont été classées sans qu'aucun cas de représailles n'ait été constaté.

39. Le Bureau de la déontologie a également administré les exercices annuels de déclaration de situation financière et de déclaration d'intérêts et de divulgations en vertu des normes IPSAS. Une nouvelle plateforme informatique interne pour la gestion des divulgations a été lancée. Deux examens importants des politiques ont été entrepris, respectivement sur les activités extérieures et sur la Politique en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'intérêts (en vue d'étendre sa couverture aux conflits d'intérêts liés à la propriété intellectuelle). Le Bureau de la déontologie a renforcé sa collaboration avec les parties prenantes internes et les entités du système des Nations Unies, notamment par l'intermédiaire du Réseau Déontologie des organisations multilatérales. Les priorités pour l'avenir comprennent l'amélioration du suivi des cas, l'analyse des données et la promotion de la prise d'initiative et de la sensibilisation en matière d'éthique dans l'ensemble de l'Organisation.

40. L'OCIS a formulé des observations sur les propositions de modification de l'ordre de service contenant le mandat du Bureau de la déontologie et a invité la cheffe du Bureau de la déontologie à les prendre en considération, à communiquer les ordres de service révisés aux parties prenantes concernées, y compris le Bureau du conseiller juridique, pour recueillir leurs observations, et à soumettre la version révisée à l'OCIS à sa session de septembre 2025. Il a remercié le Bureau de la déontologie pour son travail.

41. L'OCIS s'est entretenu en privé avec la cheffe du Bureau de la déontologie.

**POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITÉS DE MÉDIATION ET RAPPORT  
ANNUEL DE 2024**

42. L'OCIS a examiné le rapport semestriel 2025 du médiateur, qui témoigne d'un engagement continu en faveur de la promotion d'un lieu de travail respectueux et inclusif. Entre janvier et mai 2025, 33 personnes (soit une augmentation de 14% par rapport à

l'année précédente) ont été à l'origine de 87 visites. La plupart des préoccupations concernaient les relations avec les supérieurs hiérarchiques (47% des cas).

43. Parmi les activités de sensibilisation figuraient un webinaire auquel ont assisté plus de 500 participants et des séances de collaboration avec des stagiaires, des boursiers et des responsables de secteur. L'activité de médiation a permis de résoudre trois cas. Les réponses à l'enquête reçues de 200 personnes ont mis en évidence la nécessité d'une meilleure sensibilisation et d'une communication plus claire sur le rôle de la fonction de médiateur.

44. L'OCIS est d'avis que des incertitudes quant à la dotation en personnel et à l'organisation de la fonction de médiateur à l'avenir demeurent depuis longtemps déjà. Il a évalué l'efficacité des dispositions proposées précédemment, qui ont de nouveau été retardées, et a noté la nécessité d'un environnement plus stable et de la finalisation de l'arrangement pour cette fonction. Compte tenu de la restructuration en cours au sein de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétariat pourrait envisager de revoir la possibilité de partager cette fonction avec un autre organisme et de confier la dotation en personnel à l'UNOMS.

45. L'OCIS s'est entretenu en privé avec la médiatrice.

#### **POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS POUR 2024**

46. L'OCIS a examiné son rapport annuel (document WO/PBC/39/2) couvrant la période du 23 mars 2024 au 28 mars 2025, qui sera présenté au PBC à sa trente-neuvième session. Ce rapport est désormais disponible en ligne.

#### **POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES**

47. Conformément au mandat de l'OCIS, une séance d'information avec les représentants des États membres a été organisée à la fin de la session. L'OCIS a informé les délégués présents des délibérations tenues au cours de sa session et a répondu à leurs questions.

#### **POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : AUTRES QUESTIONS**

##### *Rapports sur les placements*

48. L'OCIS a reçu les rapports sur le rendement des placements, ainsi que les rapports de suivi des placements aux mois de mars 2025 et avril 2025; ces documents ont été établis respectivement par le conseiller en matière de placements et le dépositaire. L'OCIS souhaite préciser que son rôle se limite à transmettre aux États membres les informations figurant dans ces rapports et ne fournit aucune garantie à cet égard.

49. L'OCIS a analysé les documents fournis et a vérifié que, au cours de la période considérée, tous les placements des portefeuilles de l'OMPI avaient le rendement attendu et étaient gérés conformément à la stratégie en matière de placements. Il a également confirmé que le dépositaire n'avait fait état d'aucune infraction, qu'elle soit active ou passive, et qu'il n'avait justifié aucune exception.

##### *Évaluation externe des activités de l'OCIS*

50. L'OCIS a débattu de l'exigence, prévue dans son mandat, relative à la conduite tous les trois ans d'une évaluation indépendante des performances concernant son rôle et son mandat, afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Il est convenu de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il soit procédé à cette évaluation avant la fin de 2026.

*Prochaine session*

51. La prochaine session de l'OCIS est prévue du 22 au 26 septembre 2025. Le projet d'ordre du jour a été examiné et établi par l'Organe pour adoption au début de la prochaine réunion :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration de conflit d'intérêts
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Questions découlant de la trente-neuvième session du Comité du programme et budget, de l'Assemblée générale de l'OMPI et de la session du Comité de coordination de l'OMPI
- 5) Point du Directeur général
- 6) Point sur la structure institutionnelle de l'OMPI
- 7) Point sur le Secteur du développement régional et national
- 8) Supervision interne
- 9) Examen du suivi par la DSI des recommandations hautement prioritaires en suspens
- 10) Point sur la gestion des risques et le cadre de contrôle interne
- 11) Rapports financiers : Projet de rapport financier et d'états financiers pour 2024
- 12) Vérification externe des comptes : Rapport sur la planification de l'audit des états financiers pour 2025
- 13) Point sur le cadre et les politiques de gouvernance en matière de placements
- 14) Point sur la sécurité physique et informatique
- 15) Point sur la gestion des ressources humaines
- 16) Déontologie : point sur la mise en œuvre du plan de travail du Bureau de la déontologie pour 2025 et les politiques proposées en matière de déontologie
- 17) Entretien avec la médiatrice
- 18) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 19) Questions diverses
- 20) Séance de compte rendu avec le Secrétariat.

**POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE DE COMPTE RENDU AVEC LE  
SECRÉTARIAT**

52. Conformément à sa pratique, l'OCIS a tenu une séance de compte rendu avec le Secrétariat après sa réunion avec les représentants des États membres.

[Les annexes suivent]



---

**WO/IAOC/77/1**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**  
**DATE : 4 AOÛT 2025**

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Soixante-dix-septième session**  
**Genève, 2 – 6 juin 2025**

### ORDRE DU JOUR

*établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration de conflit d'intérêts
3. Questions découlant de la session précédente
4. Réunion avec le Directeur général
5. Supervision interne
6. Examen des recommandations de supervision en suspens (y compris les recommandations du Corps commun d'inspection)
7. Rapports financiers : Rapport financier annuel et états financiers de 2024
8. Point sur le cadre et les politiques de gouvernance en matière de placements et révisions des directives
9. Vérification externe des comptes : Rapport d'audit détaillé et opinions d'audit du vérificateur externe des comptes
10. Point sur le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2026-2027
11. Rapport sur l'évaluation du risque de fraude

12. Point sur le nouveau système de planification des ressources de l'Organisation (ERP)
13. Point sur la gouvernance des données
14. Point sur les achats
15. Bureau de la déontologie : informations actualisées sur la mise en œuvre du programme de travail 2025 et rapport annuel de 2024
16. Activités de médiation et rapport annuel de 2024
17. Rapport annuel de l'OCIS pour 2024
18. Séance d'information avec les représentants des États membres
19. Questions diverses
20. Séance de compte rendu avec le Secrétariat

[L'annexe II suit]



---

WO/IAOC/77/INF/1  
ORIGINAL : ANGLAIS  
DATE : 4 AOÛT 2025

## Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Soixante-dix-septième session  
Genève, 2 – 6 juin 2025

LISTE DES DOCUMENTS  
LISTE PROVISOIRE DES DOCUMENTS

**POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

[01a] Ordre du jour  
[01 b] Calendrier  
[01 c] Liste des documents

**POINT 2 : DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun document : compte rendu verbal.

**POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE**

Aucun document : compte rendu verbal

**POINT 4 : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Aucun document : compte rendu verbal

**POINT 5 : SUPERVISION INTERNE**

*Division de la supervision interne :*

[05a] Rapport d'activité de la DSI – 27 mai 2025 (réf. : IOD-IAOC-2025/02)

[05 b] Rapport annuel de la directrice de la Division de la supervision interne (DSI) (WO/PBC/39/5)

*Audits :*

[05 c] OMPI – Rapport d'audit de cybersécurité concernant eDossier et World Server, 2025 (Référence : Forvis Mazars – WIPO – eDossier & World Server Cybersecurity Audits Report – v1.docx)

- [05 d] Examen des processus opérationnels du Centre d'arbitrage et de médiation, 17 avril 2025 (DSI Ref : IA2025-04)
- [05e] Avis de la DSI concernant la déclaration annuelle sur le contrôle interne, éléments constitutifs : gouvernance (niveau opérationnel), mai 2025 (DSI Ref : IA-2025-06.A2)
- [05f] Avis de la DSI concernant la déclaration annuelle sur le contrôle interne, éléments constitutifs : gestion des risques, mai 2025 (Réf. DSI : IA-2025-06.B)
- [05 g] Avis de la DSI concernant la déclaration annuelle sur le contrôle interne : Section de la sécurité informatique, Division de la sécurité et de l'assurance informatique, mai 2025 (Réf. DSI : IA-2025-06.C1)
- [05h] Avis de la DSI concernant la déclaration annuelle sur le contrôle interne : Section de la sécurité informatique, Division de la sécurité et de l'assurance informatique, mai 2025 (DSI Ref : IA-2025-06.C1)
- [05i] Avis de la DSI concernant la déclaration annuelle sur le contrôle interne : Centre international de calcul des Nations Unies (CIC), mai 2025 (Réf. DSI : IA-2025-06.C2)
- [05 j] Avis de la DSI concernant la déclaration annuelle sur le contrôle interne : Département des technologies de l'information et de la communication et prestataires de services d'informatique en nuage, mai 2025 (Réf. DSI : IA-2025-06.C3)
- [05k] Examen du programme de l'OMPI en faveur de l'engagement des jeunes, 26 mai 2025 (Réf. DSI : IA 2025-09)

*Évaluations :*

- [05 l] Document de clarification concernant la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement, 15 mai 2025 (Réf. DSI : EVAL 2025-01)
- [05 m] Document de clarification de la Division de la supervision interne concernant la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement (Réf. DSI : EVAL 2025-01) Date : 15 mai 2025

*Enquêtes :*

**POINT 6 : EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE SUPERVISION EN SUSPENS (Y COMPRIS LES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION)**

- [06] Recommandations ouvertes du Corps commun d'inspection (CCI) relatives à la supervision au 27 mai 2025

**POINT 7 : RAPPORTS FINANCIERS : RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS DE 2024**

- [07] Rapport financier annuel et états financiers de l'OMPI pour 2024 (WO/PBC/39/6)

**POINT 8 : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PLACEMENTS ET RÉVISIONS DES DIRECTIVES**

- [08] Exposé : Point sur les placements, trente-neuvième session du PBC (16-20 juin 2025)

**POINT 9 : VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES : RAPPORT D'AUDIT DÉTAILLÉ ET OPINIONS D'AUDIT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES**

- [9a] Rapport du vérificateur externe des comptes (document WO/PBC/39/4)
- [9 b] Audits sur les rapports financiers et sur l'exécution du programme de l'OMPI, exercice 2024, 4 juin 2025

- [9 c] Audits sur les rapports financiers et sur l'exécution du programme de l'OMPI, exercice 2024, rapport d'audit final, 4 juin 2025
- [9 d] Rapport d'audit de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, exercice 2024, mai 2025
- [9e] Lettre d'affirmation : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle 2024, 13 mai 2025
- [9f] Lettre à la direction sur l'audit de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, Commission d'audit de l'Indonésie, avril 2025

**POINT 10 : POINT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027**

- [10] Exposé PowerPoint : trente-huitième et trente-neuvième sessions du Comité du programme et budget – Programme de travail et budget proposé pour l'exercice biennal 2026-2027

**POINT 11 : RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DU RISQUE DE FRAUDE**

- [11a] Rapport | Évaluation des risques de fraude, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), 11 avril 2025
- [11 b] Exposé PowerPoint – Prévention de la fraude aux paiements à l'aide de Coupa, Utilisation de la fonction de vérification des paiements pour détecter les paiements à risque à l'aide de l'intelligence artificielle, mai 2025
- [11 c] Évaluation des risques de fraude | Mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations, 27 mai 2025
- [11 d] Évaluation des risques de fraude, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) Réunion de clôture, 6 mai 2025

**POINT 12 : POINT SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES DE L'ORGANISATION (ERP)**

- [12] Point sur l'état d'avancement de la transformation du système AIMS, 2 juin 2025

**POINT 13 : POINT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES**

- [13] Exposé PowerPoint : Infotechnologie de l'OMPI : gestion et gouvernance des données, 3 juin 2025

**POINT 14 : POINT SUR LES ACHATS**

- [14] Exposé : point sur les achats, mai 2025

**POINT 15 : BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE : INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 ET RAPPORT ANNUEL DE 2024**

- [15a] Rapport annuel du Bureau de la déontologie, 7 avril 2025 (WO/CC/84/INF/2)
- [15 b] Normes de pratique du Réseau Déontologie des organisations multilatérales pour les fonctions de déontologie, 7 avril 2025
- [15 c] Programme de travail 2025 du Bureau de la déontologie – point sur l'état d'avancement, 23 mai 2025
- [15 d] Mandat du Bureau de la déontologie de l'OMPI – ordre de service révisé

**POINT 16 : ACTIVITÉS DE MÉDIATION ET RAPPORT ANNUEL DE 2024**

- [16] Exposé PowerPoint : Bureau du médiateur : rapport semestriel pour 2025

- POINT 17 :**        **RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS POUR 2024**  
[17] Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS),  
8 mai 2024 (document WO/PBC/39/2)
- POINT 18 :**        **SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS  
MEMBRES**  
*Aucun document* : compte rendu verbal
- POINT 19 :**        **AUTRES QUESTIONS**  
[19a] Rapport – Soixante-seizième session (document WO/IAOC/76/2)  
[19 b] Projet de programme de travail évolutif de l'OCIS de la  
soixante-seizième à la soixante-dix-neuvième session
- Rapports concernant les placements** :  
[19 c] Crédit Suisse – Rapports de suivi des placements pour les mois de  
mars 2025 et avril 2025  
[19 d] Capital Advise – Rapports sur le rendement des placements pour  
mars 2025 et avril 2025
- POINT 20 :**        **SÉANCE DE COMPTE RENDU AVEC LE SECRÉTARIAT**  
*Aucun document* : compte rendu verbal.

[Fin de l'annexe II et du document]